

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:332548-2020:TEXT:FR:HTML>

**France-Darnétal: Services d'assurance dommages ou pertes  
2020/S 135-332548**

**Avis de marché**

**Services**

**Base juridique:**

Directive 2014/24/UE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: Mairie de Darnétal  
Numéro national d'identification: 21760212700011  
Adresse postale: Hôtel de Ville, place du Général de Gaulle  
Ville: Darnétal  
Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime  
Code postal: 76162  
Pays: France  
Courriel: [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)  
Téléphone: +33 232123131

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.mairie-darnetal.fr/>  
Adresse du profil d'acheteur: <https://www.mpe76.fr/>

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: CCAS de Darnétal  
Adresse postale: Hôtel de Ville, place du Général de Gaulle  
Ville: Darnétal  
Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime  
Code postal: 76162  
Pays: France  
Courriel: [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)  
Téléphone: +33 232123131

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.mairie-darnetal.fr/>  
Adresse du profil d'acheteur: <https://www.mpe76.fr/>

I.2) **Informations sur la passation conjointe de marchés**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:  
<https://www.mpe76.fr/>  
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.mpe76.fr/>

- I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**  
Autorité régionale ou locale
- I.5) **Activité principale**  
Services généraux des administrations publiques

## **Section II: Objet**

- II.1) **Étendue du marché**
- II.1.1) **Intitulé:**  
Souscription des contrats d'assurances  
Numéro de référence: 2020-06-07-08-09
- II.1.2) **Code CPV principal**  
66515000 Services d'assurance dommages ou pertes
- II.1.3) **Type de marché**  
Services
- II.1.4) **Description succincte:**  
— la présente consultation a pour objet la passation d'un marché pour la souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS de la Ville de Darnétal; — les prestations font l'objet de 4 lots dont les caractéristiques sont décrites dans la rubrique «Lots»;  
— les prestations débiteront à compter du 1.1.2021 pour s'achever au 31.12.2025;  
— pour chacun des lots, le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base;  
— le lot 1 comprend une variante imposée;  
— les lots 2 et 3 comprennent une prestation supplémentaire éventuelle.
- II.1.5) **Valeur totale estimée**  
Valeur hors TVA: 250 000.00 EUR
- II.1.6) **Information sur les lots**  
Ce marché est divisé en lots: oui  
Il est possible de soumettre des offres pour nombre maximal de lots: 4
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**  
Assurance des dommages aux biens et des risques annexes  
Lot n°: 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
66515000 Services d'assurance dommages ou pertes
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime
- II.2.4) **Description des prestations:**  
Superficie approximative à assurer commune: 51 190 m<sup>2</sup>.  
Superficie approximative à assurer CCAS: 2 302 m<sup>2</sup>.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Début: 01/01/2021  
Fin: 31/12/2025  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options: non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**  
Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base et à la variante imposée portant sur le niveau de franchise.
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**  
Assurance des responsabilités et des risques annexes  
Lot n°: 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**  
66516000 Services d'assurance responsabilité civile
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime
- II.2.4) **Description des prestations:**  
Masse salariale commune: 4 272 521.45 EUR.  
Masse salariale CCAS: 223 963.61 EUR.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Début: 01/01/2021  
Fin: 31/12/2025  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options: non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base ainsi que sur la prestation supplémentaire éventuelle: Prestation supplémentaire n°1: protection juridique.

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes  
Lot n°: 3

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime

II.2.4) **Description des prestations:**

Nombre approximatif de véhicules: 50.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début: 01/01/2021

Fin: 31/12/2025

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base et sur la prestation supplémentaire éventuelle: prestation supplémentaire n°1: auto-collaborateurs.

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus  
Lot n°: 4

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

66513000 Services d'assurance défense et recours et service d'assurance tous risques chantier

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime

II.2.4) **Description des prestations:**

Commune:

- masse salariale environ: 4 272 521,45 EUR,
- nombre d'agents: 221,
- nombre d'élus: 29 .

CCAS:

- masse salariale environ: 223 963,61 EUR,
- nombre d'agents: 10,
- nombre d'élus: 17.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début: 01/01/2021

Fin: 31/12/2025

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base.

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés,
- formulaire DC1, Lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>),
- formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>),
- les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail,
- si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus,
- si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3<sup>o</sup> du code du travail),
- qualité selon laquelle le candidat agit: agent, courtier, mutuelle, s'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci,
- compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription,
- attestation d'inscription à l'Orias.

### III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant: la période de validité, la nature des activités garanties, le nom de la compagnie et le n<sup>o</sup> de contrat. Si le candidat ne peut pas fournir un DC1 ou DC2 joindre une attestation sur l'honneur datée et signée reprenant les éléments indiqués dans le formulaire.

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,
- s'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre la preuve de la capacité de l'entreprise pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant la compétence de l'entreprise dans le domaine souhaité. Avertissement: la réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint: chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de «la lettre de candidature» qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement. Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature. La réponse pourra être présentée, soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire. En application

des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du code de la commande publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire. En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100 % du risque sera considérée irrégulière). Chaque co-assureur devra fournir les documents permettant d'évaluer les capacités économiques techniques et financières tels qu'indiqués dans le présent avis. Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers).

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés**

III.2) **Conditions liées au marché**

III.2.1) **Information relative à la profession**

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution:**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**Section IV: Procédure**

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.6) **Enchère électronique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 18/09/2020

Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 19/09/2020

Heure locale: 14:00

**Section VI: Renseignements complémentaires**

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr>

Toute la correspondance relative à cette consultation (demande de renseignements administratifs et/ou techniques complémentaires, besoin de documents supplémentaires, etc.) sera adressée par voie électronique conformément au décret n°2011-144. En conséquence, les candidats qui déposent leur pli par voie matérielle doivent fournir une adresse courriel dans le dossier d'offres. En application des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 et R. 2144-1 du code de la commande publique, le candidat retenu devra justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours suivant la demande de la collectivité chacun des documents suivants: un extrait de casier judiciaire, les certificats sociaux (attestation Urssaf ou RSI, versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) et fiscaux (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la valeur ajoutée) (à compter du 1.4.2016 le Noti2 n'est plus délivré), un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou à la chambre des métiers (D1) ou à défaut, règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (datant de moins de 6 mois), et en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

Bien que les documents précités ci-dessus ne soient exigibles que pour l'attributaire du marché, il est fortement conseillé aux candidats de se doter de ces documents dès qu'ils soumissionnent à un marché public.

Par ailleurs, et conformément au règlement de la consultation, le candidat retenu devra remettre dans le délai imparti fixé par la collectivité, s'il ne l'a pas fait au stade du dépôt de son offre, tous les documents pour lesquels la signature est requise, dûment signés sans y avoir apporté de modifications.

Le marché sera intégralement financé sur les fonds propres inscrits aux budgets de la collectivité. Le paiement est opéré par mandat administratif suivi d'un virement et effectué en application des articles R. 2191-1 à R. 2191-63 du code de la commande publique. Le délai global de paiement est fixé selon les articles L. 2192-10 et L. 2192-12 à L. 2192-15 du code de la commande publique.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Rouen  
Adresse postale: 53 avenue Gustave Flaubert  
Ville: Rouen  
Code postal: 76000  
Pays: France  
Courriel: [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr)  
Téléphone: +33 235583500  
Fax: +33 235583503  
Adresse internet: <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:



Voies et délais de recours:

- référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.),
- référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), — recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, n<sup>o</sup> 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées,
- recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

10/07/2020